

45-8 MRS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 4bis rue François de Curel 57000 Metz

RCS Metz 951 644 376

PROCES VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 18 NOVEMBRE 2024

L'an deux vingt-quatre,

Le dix-huit novembre,

La soussignée :

La société 45-8 GROUP, société par actions simplifiée au capital de 102.386 euros dont le siège social est 4bis rue François de Curel à Metz, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Metz sous le numéro 894 115 856, associé unique, représentée par Nicolas Pélissier en qualité de Président,

Après avoir pris connaissances des éléments mis à sa disposition :

- Les comptes de l'exercice clos le 31 août 2024 ;
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée ;

Décide d'adopter les décisions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

(Approbation des comptes)

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes et du bilan de la Société pour l'exercice clos au 31 août 2024, approuve lesdits comptes qui font ressortir un résultat nul.

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, les Associés reconnaissent que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en compte de dépenses non déductibles fiscalement.

DEUXIEME RESOLUTION

(Affectation du résultat)

L'Associé Unique constate que le résultat de l'exercice se traduit par un résultat de 0 euro et qu'aucune affectation n'est à réaliser au titre de l'exercice clos.

Conformément aux dispositions légales, il est précisé qu'aucune distribution de dividendes n'est intervenue au titre des précédents exercices.



45-8 MRS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 4bis rue François de Curel 57000 Metz

RCS Metz 951 644 376

TROISIEME RESOLUTION

(Quitus à la Présidence et à la Direction Générale)

L'Associé Unique donne quitus à la Présidence et à la Direction Générale pour l'exercice de leurs mandats respectifs au titre de l'exercice clos au 31 août 2024.

QUATRIEME RESOLUTION

(Conventions relevant de l'article L227-10 du Code de commerce)

L'Associé Unique prend acte, au titre de l'application de l'article L227-10 du Code de commerce, de :

- (i) la signature d'une convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune conclue le 31 août 2024 entre la Société représentée par M. Nicolas PELISSIER, en qualité de Président et son associé unique, 45-8 GROUP, représentée par M. Nicolas PELISSIER, en qualité de Président. La convention a pour objet un abandon de créance de 44.369,18 € avec clause de retour à meilleure fortune conclue pour une durée de 10 ans et qui prendra fin le 31 août 2034.
- (iii) la signature d'une convention d'abandon de créance avec clause de retour à meilleure fortune conclue le 13 octobre 2023 entre la Société représentée par M. Nicolas PELISSIER, en qualité de Président et son associé unique 45-8 Group représentée par M. Nicolas PELISSIER, en qualité de Président. La convention a pour objet un abandon de créance de 12.405,18 € avec clause de retour à meilleure fortune conclue pour une durée de 10 ans et qui prendra fin le 13 octobre 2033.

CINQUIEME RESOLUTION

(Poursuite de l'activité malgré des capitaux propres devenus inférieurs à la moitié du capital social)

L'Associé Unique, constatant qu'à la suite de l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 août 2023, les capitaux propres qui étaient de (23 627) € euros pour un capital de 1.000 euros, sont devenus inférieurs à la moitié dudit capital, décide, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du Code de commerce, de ne pas dissoudre la Société.



45-8 MRS

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros

Siège social : 4bis rue François de Curel 57000 Metz

RCS Metz 951 644 376

SIXIEME RESOLUTION

(Pouvoirs pour les formalités)

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes résolutions pour effectuer toutes formalités et publicités, notamment tous dépôts qui seraient nécessaires.

Le présent procès-verbal signé sera consigné sur le registre des délibérations d'associés.

Nicolas PELISSIER

✓ Certified by  yousign

45-8 Group

Représentée par N. Pélissier

*Certifié conforme au
l'original en date
du 10/6/25.*

Celia LIBER


Ch'